

RÉUNION #1

INSTANCE PERMANENTE DE CONCERTATION PSMO



HAROPA
PORT

Le Havre
Rouen
Paris

ACHÈRES, Espace Boris Vian
HAROPA PORT | Paris
21/12/2023

CADRE DE LA RÉUNION

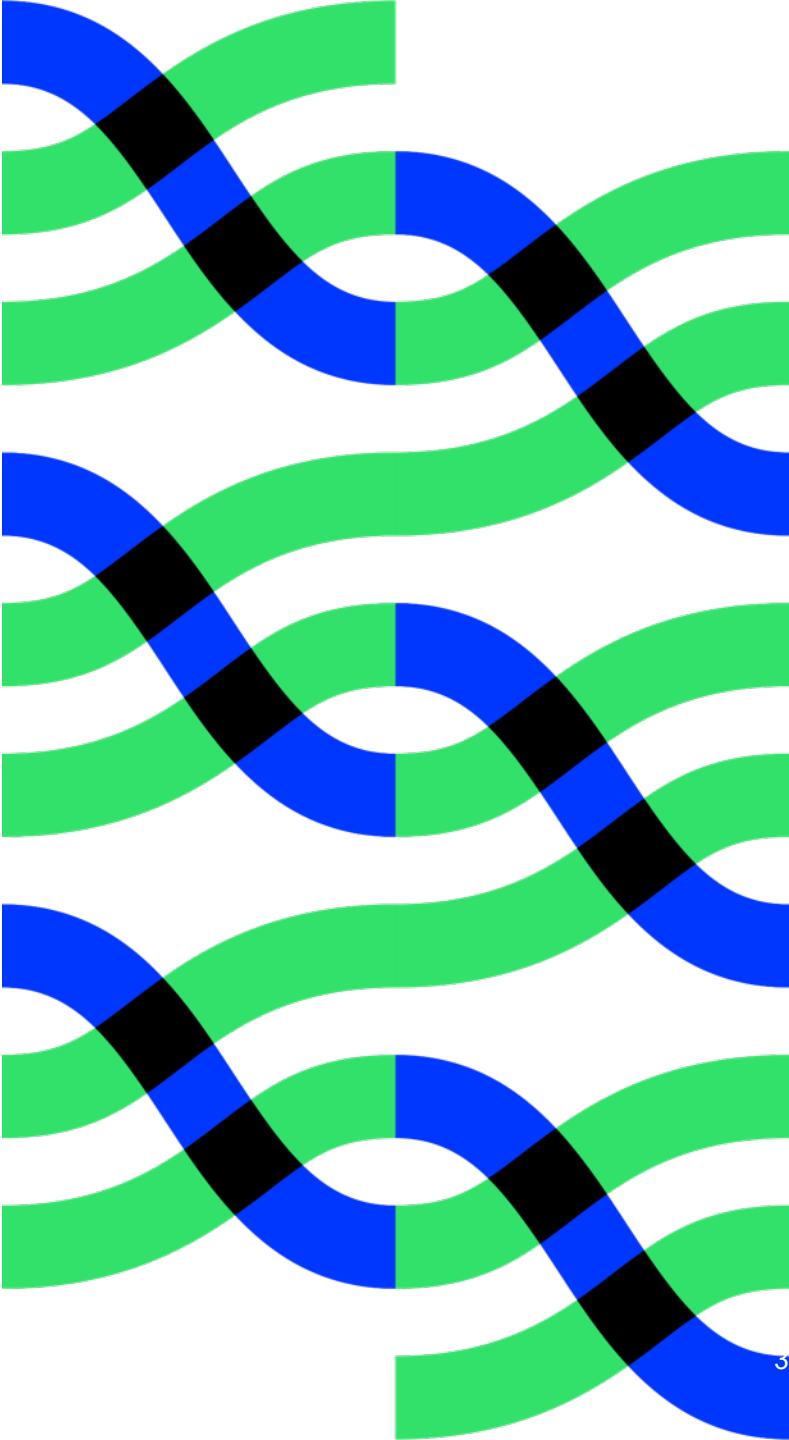




INTERVENANTS



- **Eliette de LAMARTINIE**, directrice de l'aménagement
- **Jean-Yves HARDY**, directeur du projet PSMO
- **Erwan LE PRIOL**, chargé d'opérations
- **Mariusz WIECEK**, directeur agence Seine-Aval
- **Caroline VALLETTE**, responsable de la politique RSE
- **Pascal BEAUMARD**, conseil information / concertation



ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

01

HAROPA PORT

02

PSMO

03

IPC

- Présentation d'HAROPA PORT, de l'équipe projet et du rôle de chacun
- **TOUR DE TABLE**

- Finalité du port et phases de travaux
- **ÉCHANGES**

- Modalités de l'instance et feuille de route
- **ECHANGES**



18H00 – 20H30

OBJET DE LA RÉUNION

01

Reprendre durablement contact avec les parties prenantes du territoire (État, collectivités, entreprises, associations, riverains)

02

Vous informer, vous écouter en amont et pendant toute la durée des travaux

03

Installer une IPC à la suite du Comité de Suivi Partenarial (2015-2018) : un lieu d'information et d'échanges sur l'avancement des travaux et les remontées du territoire

MOT D'ACCUEIL

Marc HONORÉ,
Maire d'Achères

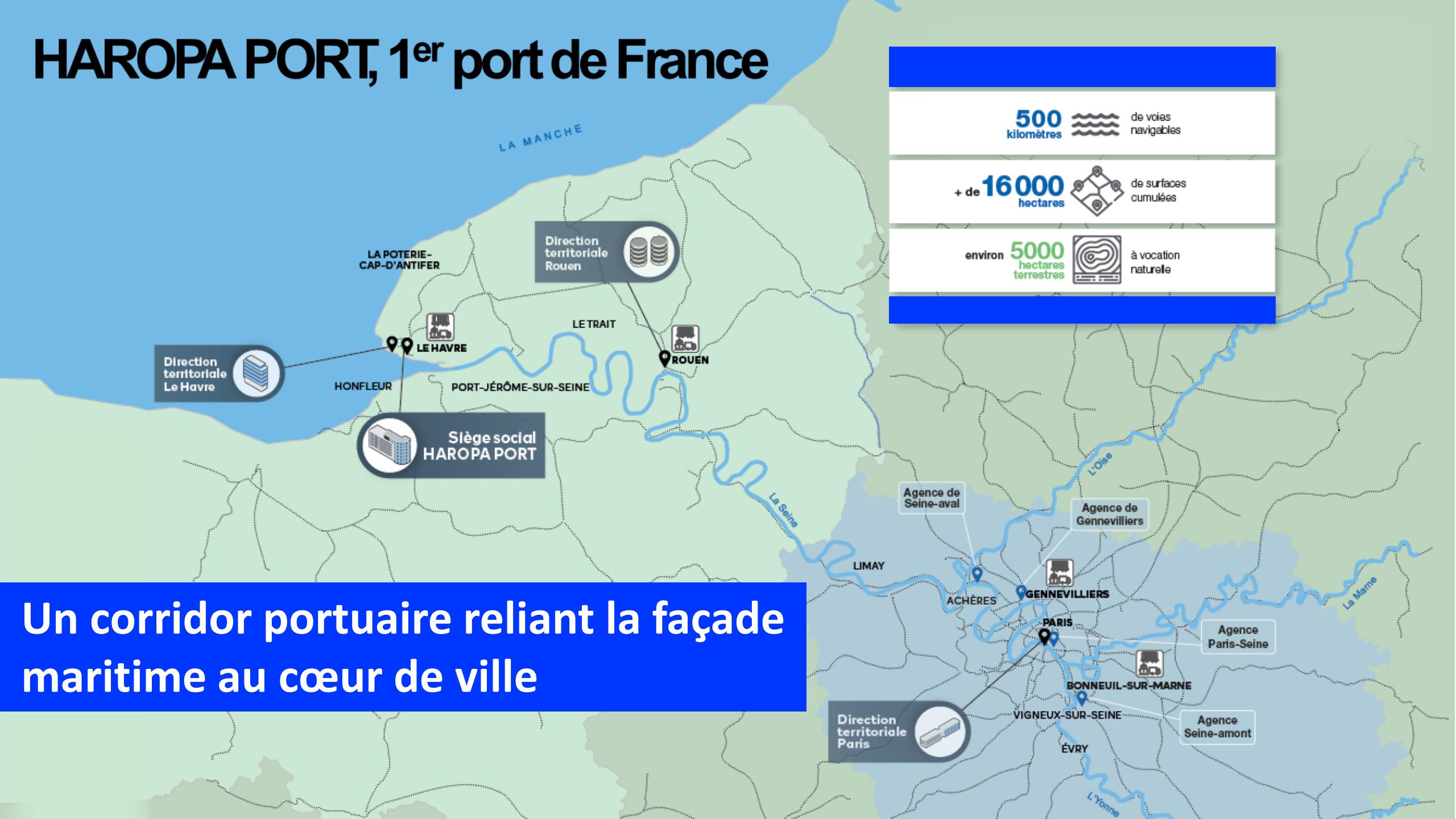


INTRODUCTION

Eliette de LAMARTINIE,
directrice de l'aménagement



HAROPA PORT, 1^{er} port de France



Un corridor portuaire reliant la façade maritime au cœur de ville

HAROPA PORT, 1er PORT DE FRANCE

POSITIONNEMENT

- **4^e port** nord-européen
- **1^{ère} façade maritime de France** (représente 2/3 du commerce extérieur français)
- **1^{er} port de France pour les activités Ro-Ro**
- **1^{er} port exportateur de céréales d'Europe**
- **1^{er} port fluvial européen**
- pour le **transport de passagers**
- **60 % du fret fluvial national localisé sur l'axe Seine**

ATTRACTIVITÉ

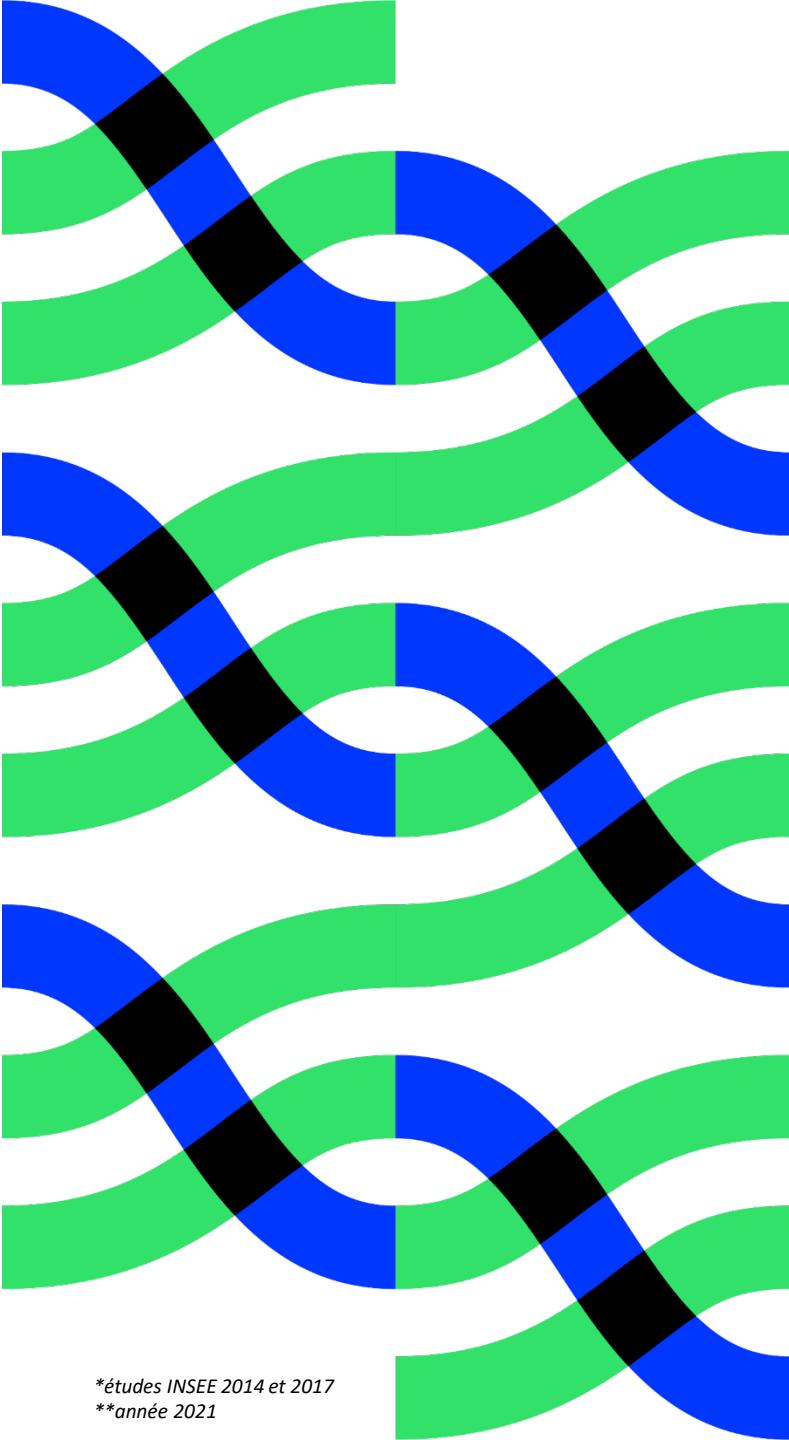
- **7,3 Md* €** de richesse dégagée
- **160 000*** emplois associés
- **Zone de chalandise de 200 millions de consommateurs**
- **1^{er} territoire logistique européen**

ESPACE FLUVIAL ET MARITIME

- **Près de 650 ports** touchés dans le monde (16^e rang des ports internationaux les mieux connectés selon le classement 2020 de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement)
- **500 km** de voies navigables

FONCIER/IMMOBILIER

- **Plus de 16 000 ha** de surfaces cumulées
- **2660 établissements** implantés
- **Plus de 2,5 M de m²** d'entrepôts en service
- Environ **5000 ha** terrestres à vocation naturelle



*études INSEE 2014 et 2017

**année 2021

UNE EQUIPE DÉDIÉE

01

L'équipe « travaux » PSMO

- **Jean-Yves HARDY**,
directeur du projet
PSMO
- **Erwan LE PRIOL**,
chargé d'opérations
- **Mission :**
accompagner la
phase travaux du
projet

02

L'agence «de proximité» Seine Aval

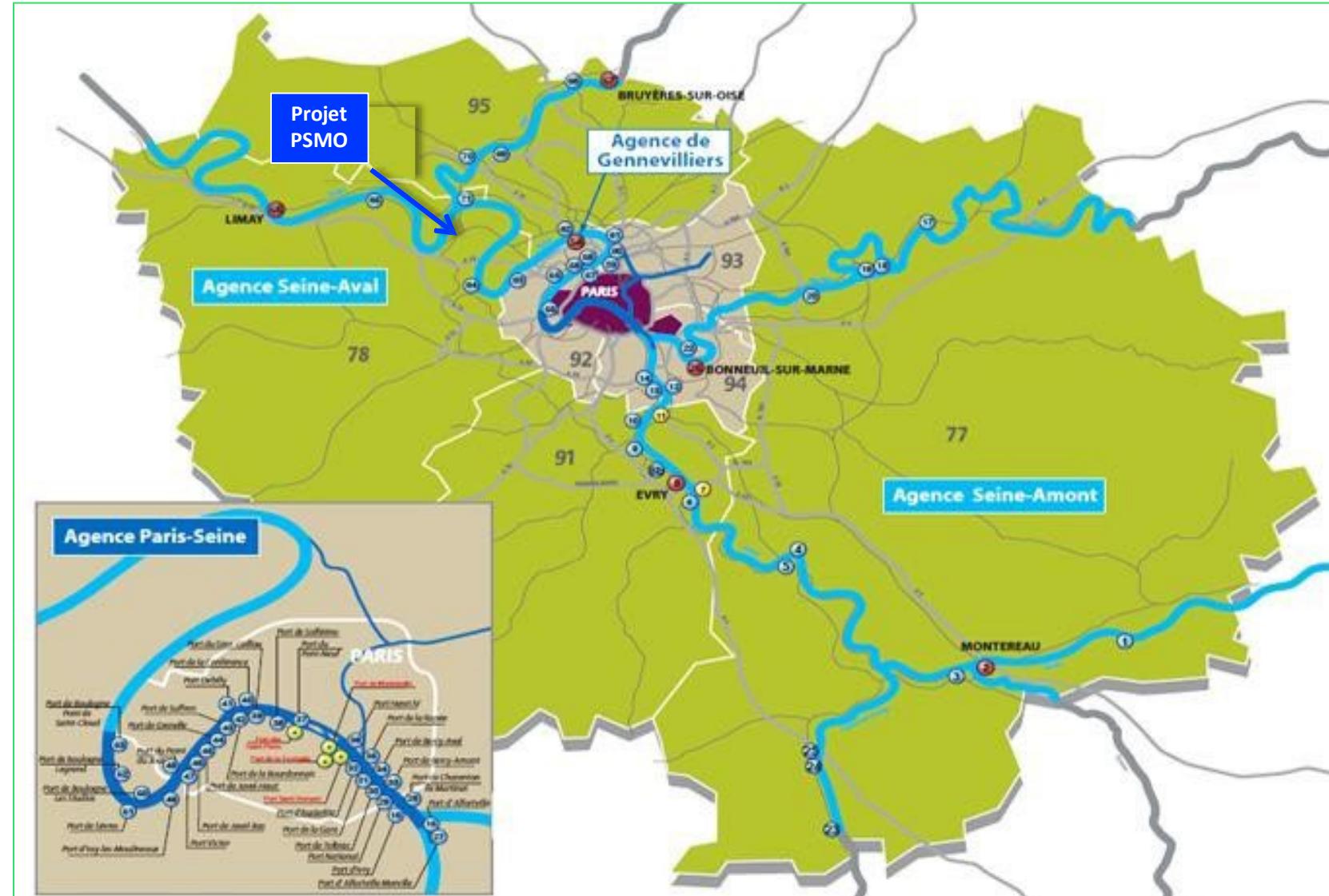
- **Mariusz WIECEK**,
directeur agence
Seine-Aval
- **Mission :**
 - Constituer un
interlocuteur direct
sur le territoire
 - Gérer l'exploitation
à terme du port

03

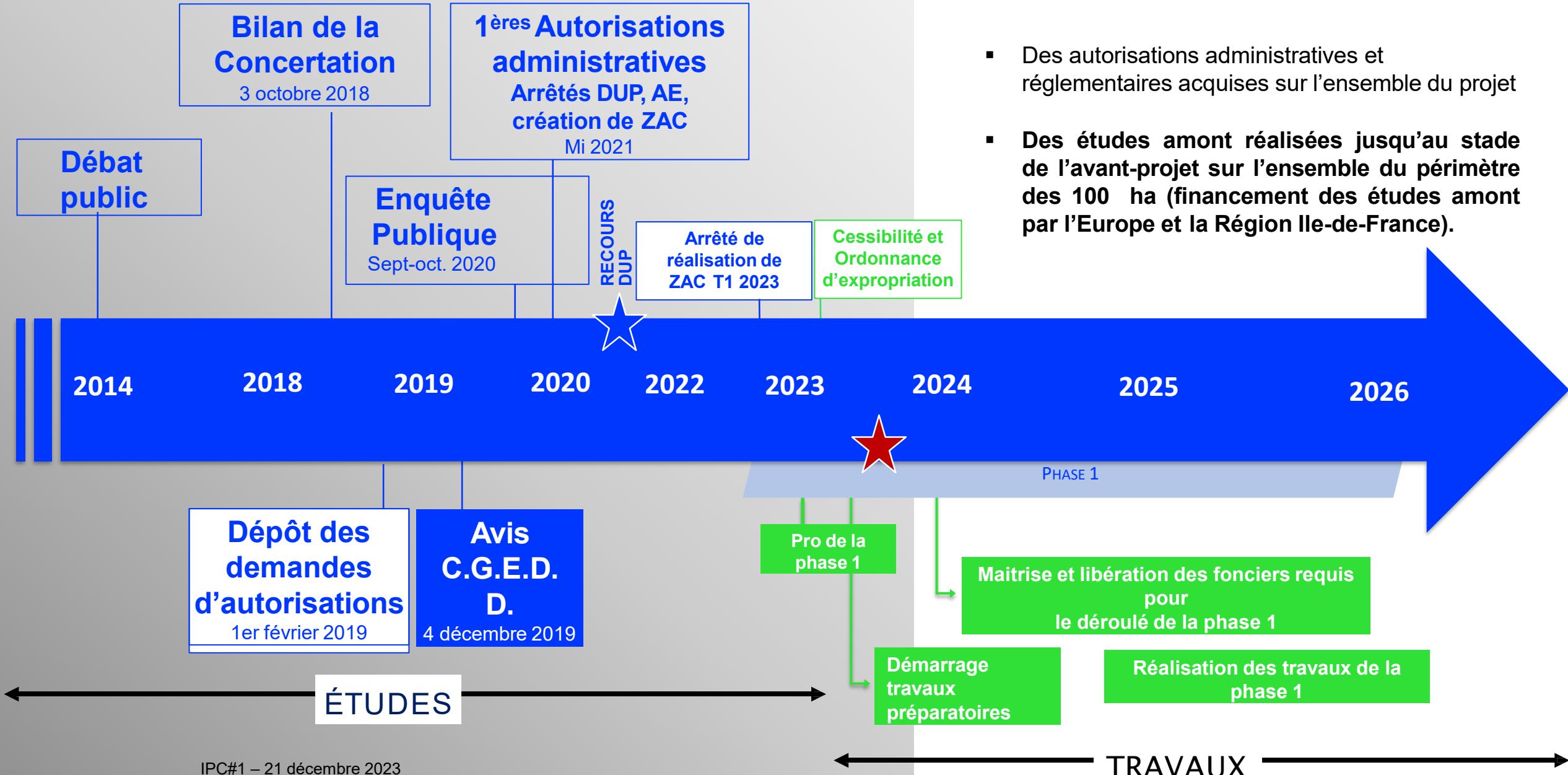
IPC

- **Caroline
VALLETTE**,
responsable de la
politique RSE
- État d'Esprit Stratis
- **Mission :** piloter,
diffuser les
informations
nécessaires et faire
suivre les
propositions de
l'instance

PSMO, DANS LE MAILLAGE DE L'AXE SEINE, AU CŒUR DE L'ÎLE-DE-FRANCE



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ... ET DES TRAVAUX



TOUR DE TABLE



IPC : UNE INSTANCE ISSUE DU CONSEIL DE SUIVI PARTENARIAL

→ COLLÈGE INSTITUTIONNEL

▪ L'État

- Préfecture des Yvelines, Sous - Préfecture de Saint-Germain-en-Laye
- Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France - DRIEA (intermodalité et fret)
- Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France - DRIEE (Loi sur l'eau et Unité territoriale)
- Direction départementale des territoires des Yvelines - DDT 78

▪ Les établissements publics de l'État

- Voies Navigables de France - VNF
- SNCF Réseau

▪ Les collectivités locales et territoriales

- Achères, Andrésy, Conflans-Sainte-Honorine
- Le Conseil départemental des Yvelines
- La Région Ile-de-France

▪ Les établissements publics de coopération intercommunale

- CU GPS&O

IPC : UNE INSTANCE ISSUE DU COMITE DE SUIVI PARTENARIAL

→ COLLÈGE PROFESSIONNEL

- **Les chambres consulaires :**
 - Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines - CCI 78
 - Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France
- **Les représentants des opérateurs de navigation fluviale :**
 - Comité des armateurs fluviaux - CAF
 - Chambre nationale de la batellerie artisanale - CNBA
- **L'exploitant de la carrière sur l'emprise PSMO**
 - GSM- ItalCementi Group
- **Associations professionnelles**
 - Fédération Régionale des Travaux Publics d'Ile-de-France (FRTP IDF)
 - Communauté portuaire de Seine Aval

→ COLLÈGE ASSOCIATIF

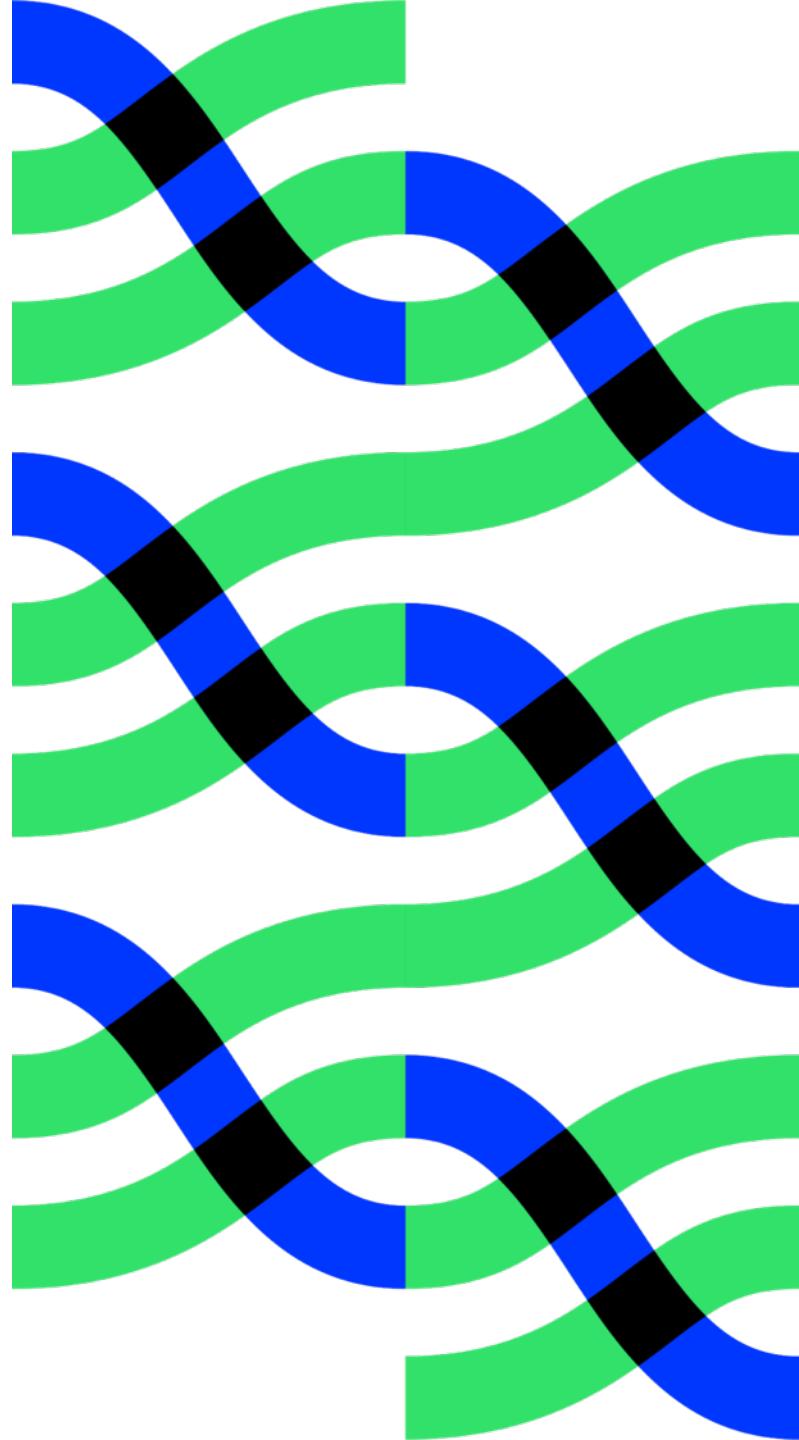
- **Associations environnementales régionales et départementales :**
 - France Nature Environnement Ile-de-France - FNE IDF
 - Yvelines Environnement
- **Associations locales**
 - Association de défense de l'environnement de la ville d'Achères - ADEVA
 - Conflans Cadre de vie et Environnement
 - Construisons Ensemble un Andrésy Solidaire
 - ADIV-Environnement
 - Collectif COPRA 184 (Collectif pour la protection des riverains de l'autoroute A184 devenue A104)
 - Réseau Vélo 78
 - Association Régionale pour le Développement des Infrastructures Économiques et de la Sécurité des Yvelines - Ardies 78

→ COLLÈGE REPRÉSENTANTS RIVERAINS

PSMO : DU PROJET À LA PHASE OPÉRATIONNELLE DES TRAVAUX



RAPPEL DES GRANDS ENJEUX DE PSMO



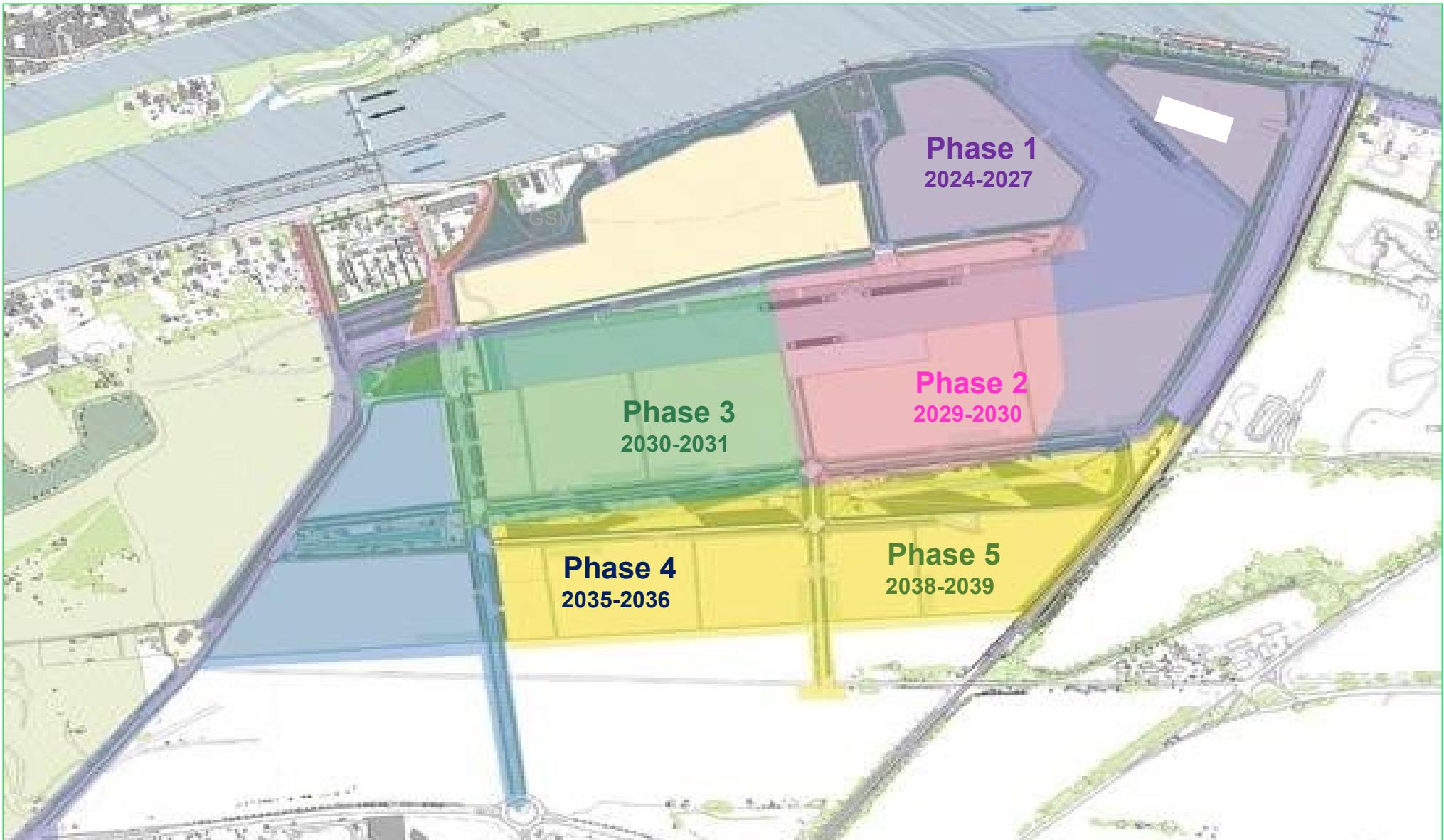
LES ÉLÉMENTS CLÉS DU PORT

- Un projet certifié **ISO 14001**
- Une emprise d'environ **100 ha**
- Une darse intérieure
- Un embranchement ferré
- Un quai public à usage partagé
- **19 ha d'espaces verts** avec le Parc des Hautes Plaines
- **50 ha dédiées à l'accueil d'activités économiques** concentrées autour de la darse
- De nouvelles connexions avec le territoire
- Des berges renaturées et réaménagées
- **122 M€ d'investissements**



LE PLAN MASSE

RAPPEL DES GRANDES PHASES DES TRAVAUX



5 PHASES DE 2024 À 2039

LE SITE AUJOURD'HUI



LE SITE A DATE EN 2023

PERSPECTIVE : HORIZON PHASE 1



PERSPECTIVE : HORIZON PHASE 2



PERSPECTIVE : HORIZON PHASE 3



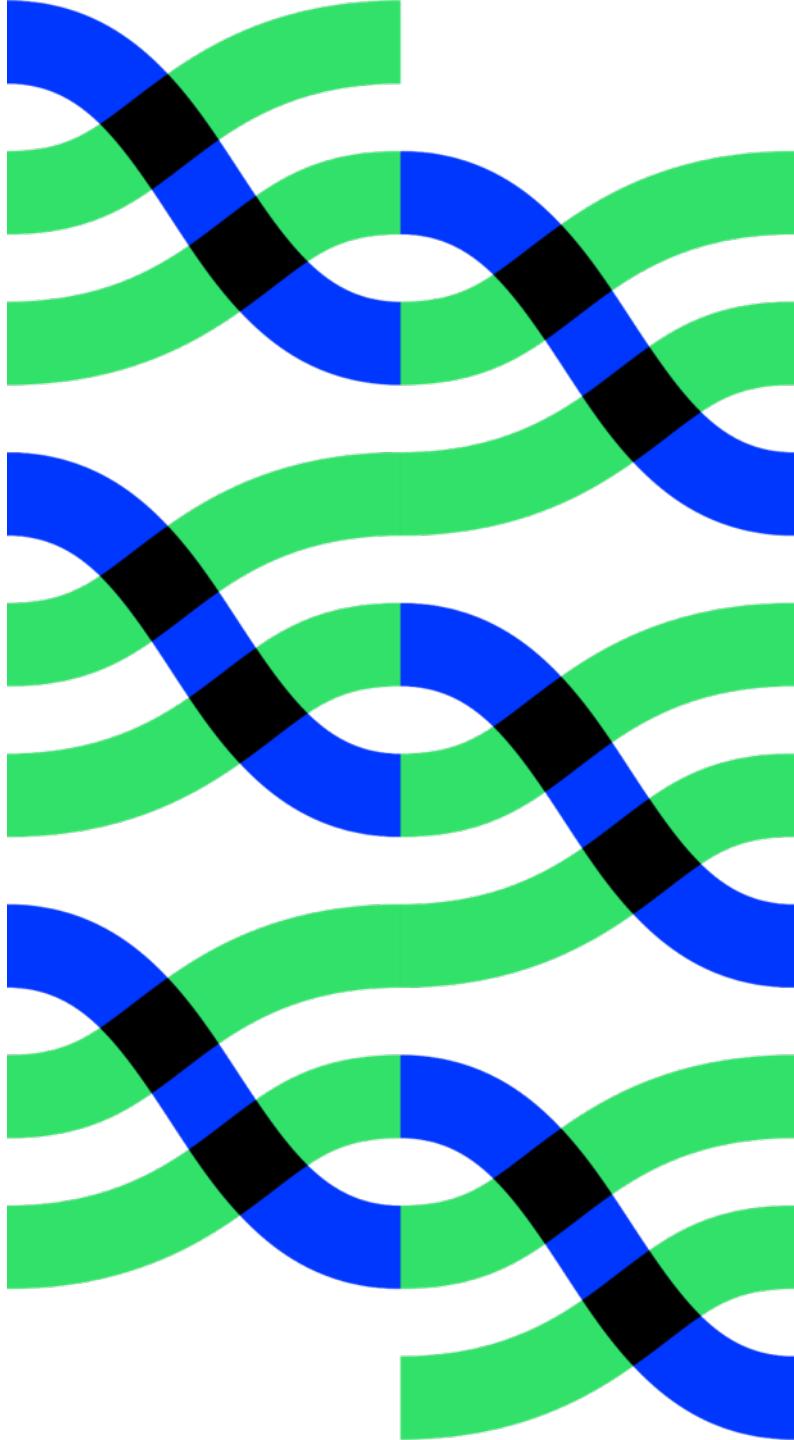
PERSPECTIVE : HORIZON PHASE 4



PERSPECTIVE : HORIZON PHASE 5



LES APPORTS DU PORT



Proposer de nouvelles infrastructures et services pour le territoire

1 La darse

Bassin intérieur 15 ha
Concentre les activités économiques
→ Permet de libérer les berges de Seine

2 Les quais aménagés

Le long de la darse
→ Optimisation du recours à la voie d'eau pour les entreprises du port

3 Le poste de découplage

Le long de la Seine
→ Permet la manœuvre de séparation des convois fluviaux

Les chiffres clés de la phase 1

- ≈ 34 ha d'emprise portuaires dont 20 ha pour des activités économiques orientées BTP
- ≈ 40 M€ de travaux
- 1 darse
- 1 faisceau ferré
- 1 km de berges renaturées



Contribuer durablement au développement économique local

PSMO prévoit
l'aménagement d'environ
20 ha d'activités
économiques qui
permettront l'accueil de
nouvelles entreprises.

4 Les activités du BTP

Activités ciblées :

- Industries des travaux publics : préfabrication, centrale à béton etc.
 - Gestion et valorisation des déblais
- Localisation en bord de darse pour une maximiser l'utilisation de la voie d'eau



Permettre le report
des trafics routiers
vers le fleuve, le fer et
les modes doux

Vocations du projet :

- offrir une alternative aux transports routiers pour la métropole
- nouvelles liaisons douces pour mailler le territoire localement

5 La route du Barrage

Aménagement en 1^{ère} phase du projet

→ Desserte des premiers occupants

6 Embranchement ferroviaire

→ Permet la desserte ferrée d'une partie des futures entreprises du port

7 Cheminements doux

En bord de Seine et le long de toutes les voies du port.



Un port respectueux de l'environnement et s'intégrant dans le territoire

La renaturation des
berges jouera un rôle
environnemental et
paysager tout en
permettant la
promenade.

8 La préservation de la
villa de style Louis XIII,
bâtiment remarquable de
la Confluence

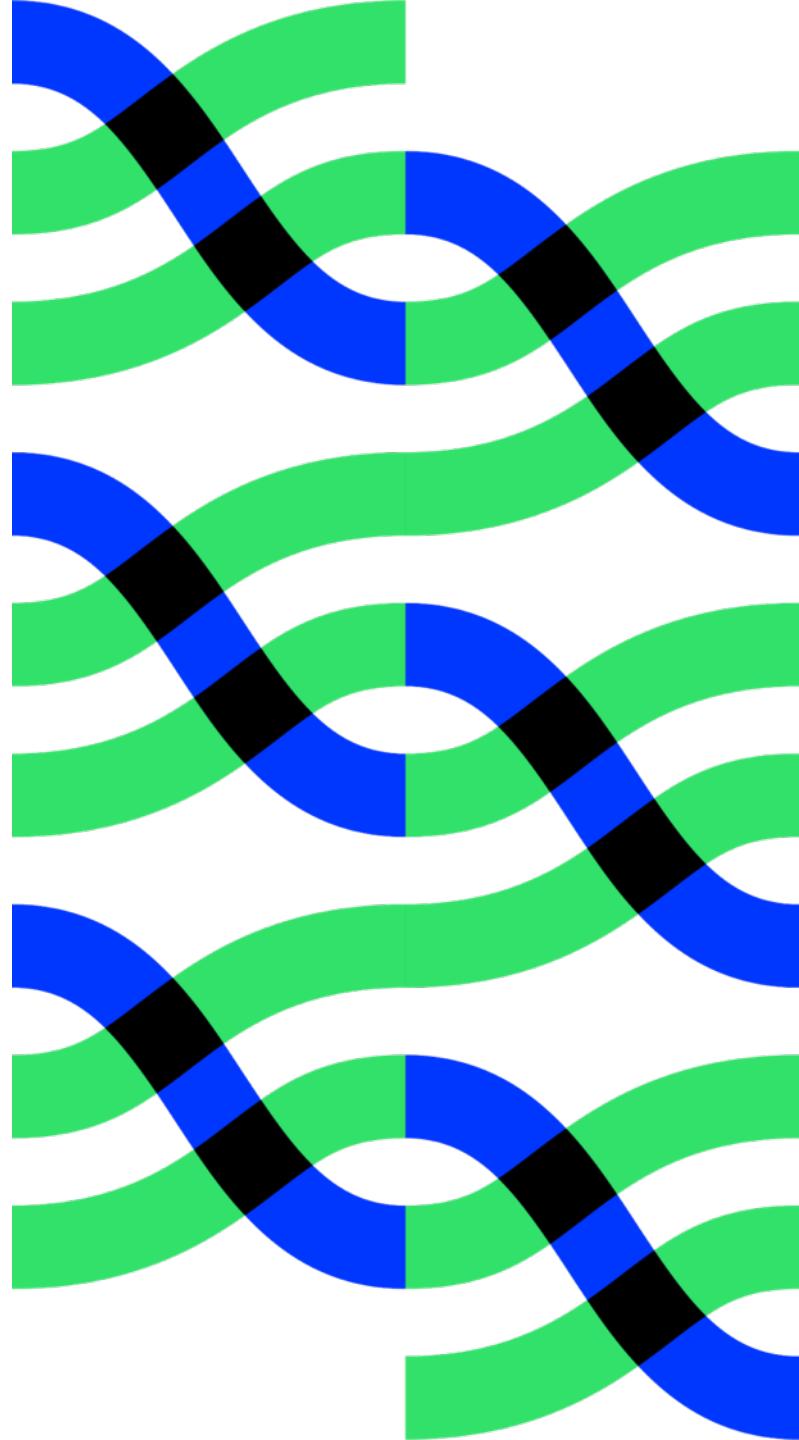
9 L'escale à passagers
constituera une nouvelle
étape touristique le long
de la Seine

10 Le pôle de vie
portuaire sera situé
sur l'esplanade

11 Le belvédère des
berges proposera des
vues sur la Confluence



LES PREMIERS TRAVAUX

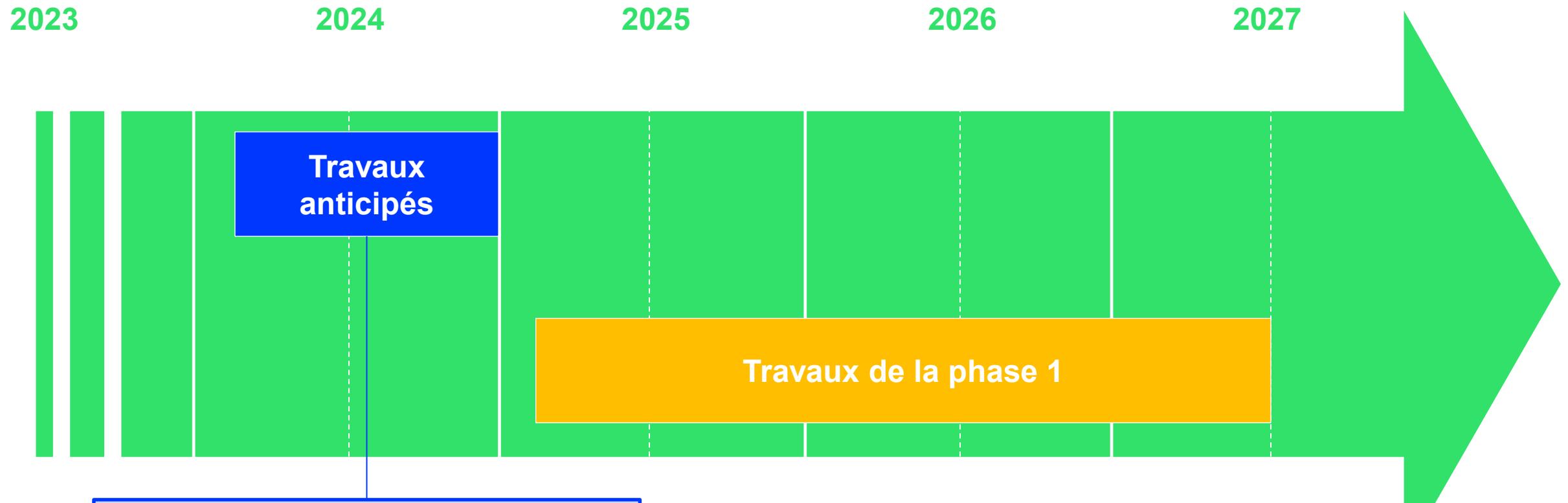


LA PHASE 1 DU PROJET PSMO

- Un projet de 34 ha édifié sur les premiers terrains dès à présents disponibles
- Création de la fonctionnalité portuaire avec l'ouverture de la darse et la création des premiers postes de découplage et d'amarrage
- Raccordement au réseau Ferroviaire de la zone
- Raccordement au Réseau public routier
- Vabilisation de deux parcelles économiques portuaires
- Connexion fluviale, ferroviaire et routière des exploitants présents à proximité
- Amélioration de l'intégration environnementale et paysagère du site et des activités présentes



LES TRAVAUX ANTICIPÉS DE LA PHASE 1



- Déplacement des bateaux logements
- Poste de découplage
- Premiers aménagements de la berge

PREMIÈRE ETAPE : FIN 2022/2023

UNE CONCERTATION AVEC LES BATEAUX-LOGEMENTS

→ Une nécessité : repositionner les BL du fait de la création de la darse du port

→ De nouvelles dispositions en conséquence :

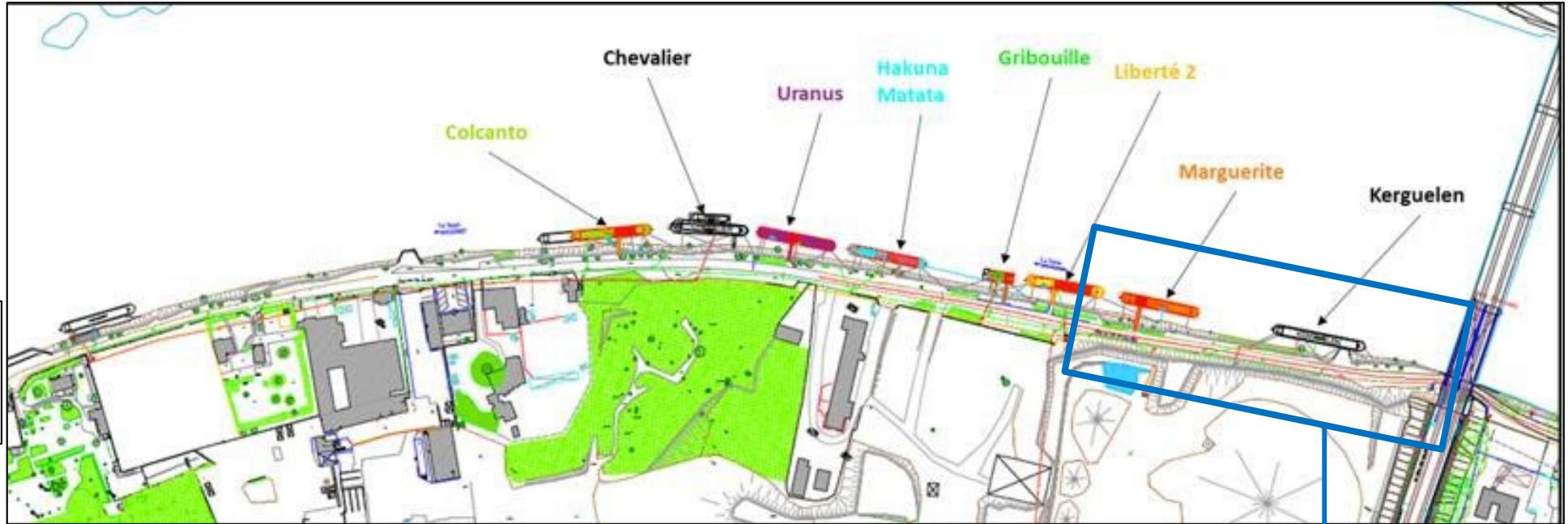
- Un déplacement des bateaux plus en amont
- Un positionnement plus compact, en quinconce
- De nouveaux services : pontons, postes électriques, évacuation des eaux usées...

→ Un dialogue entamé très en amont :

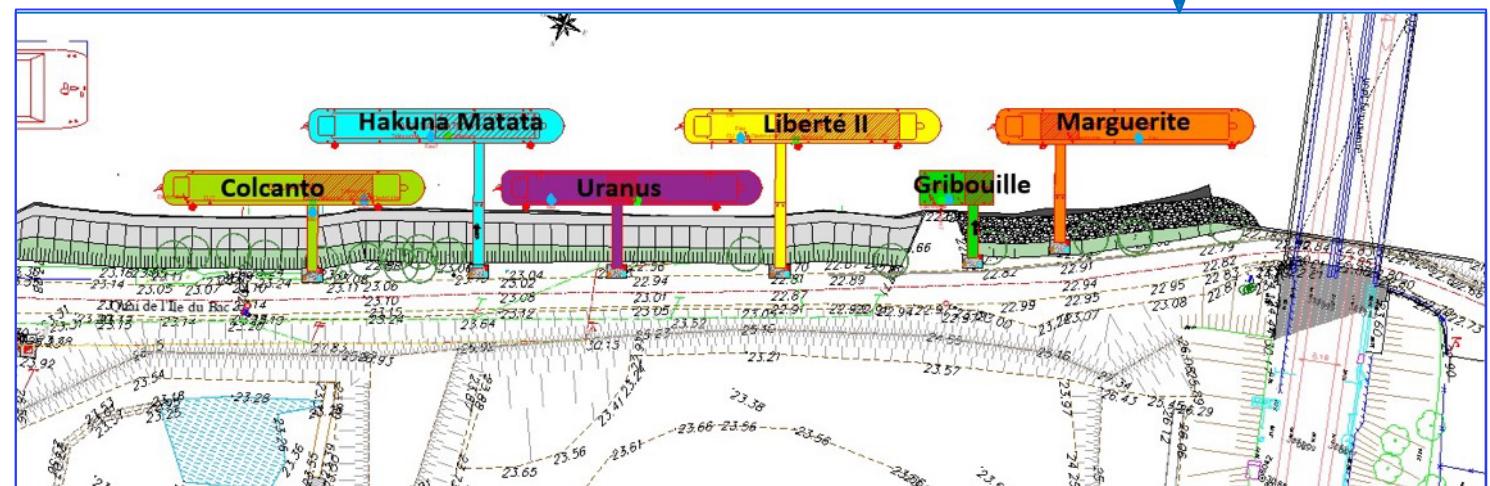
- Réunions en septembre et décembre 2022
- Envoi d'une proposition de projet de repositionnement en juin 2023
- Des entretiens personnalisés menés par État d'Esprit Stratis en juillet/août 2023 auprès des propriétaires
- Une réunion conclusive avec les propriétaires, VNF et HAROPA PORT

PREMIÈRE ETAPE : LA RÉORGANISATION DES BATEAUX-LOGEMENTS

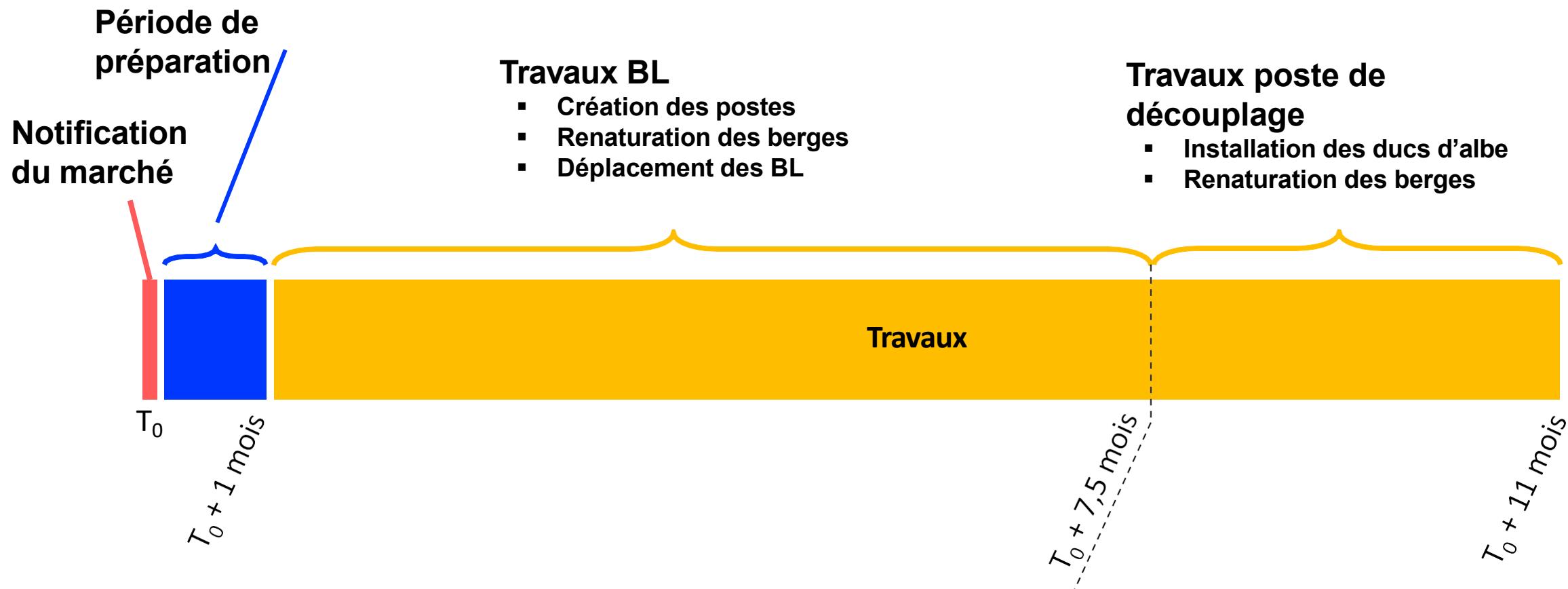
Situation existante



Secteur de réorganisation des 6 bateaux logements titrés



CALENDRIER DES TRAVAUX ANTICIPES (LINÉAIRE BATEAUX-LOGEMENTS)



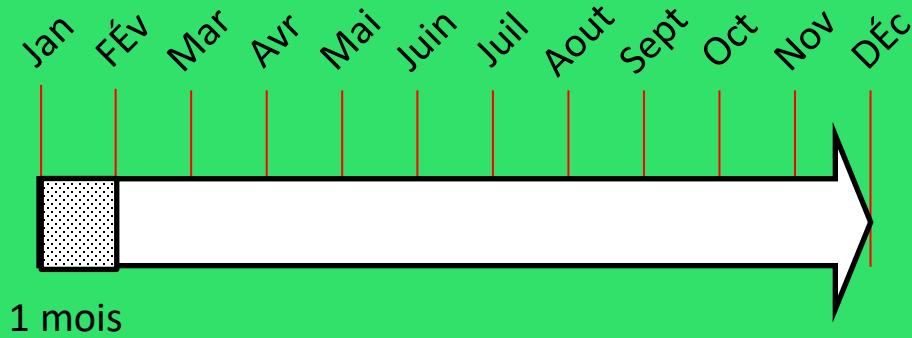
Fin des travaux : fin 2024

Etat initial

Etat initial Début projet : janvier 2024

Phase 1

- Départ bateaux logements sans COT
- Etudes
- Travaux préparatoires : installation de chantier, base vie, débroussaillage et abattage d'arbres



Phase 1
Préparation

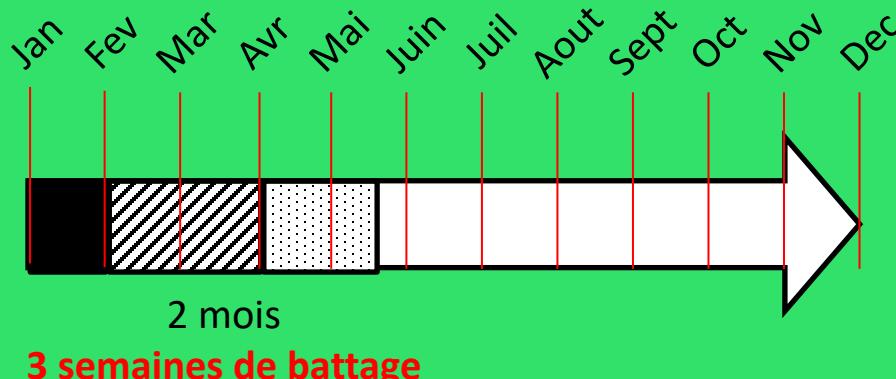


Phase 2

- Battage de 8 ducs d'albe et des pieux de 2 passerelles fixes
- Enrochements en berges

Phase 3

- Déplacement 4 BL
- Pose passerelles et raccordements réseaux



Phase 2
BL Centre et Est



Phase 3
Déplacements BL



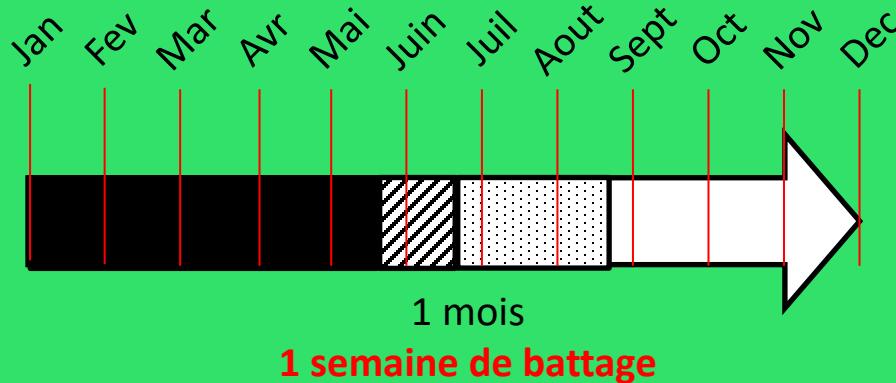
Phase 4 BL Ouest

Phase 4

- Battage de 4 ducs d'albe et des pieux d'une passerelle
- Enrochements en berges

Phase 5

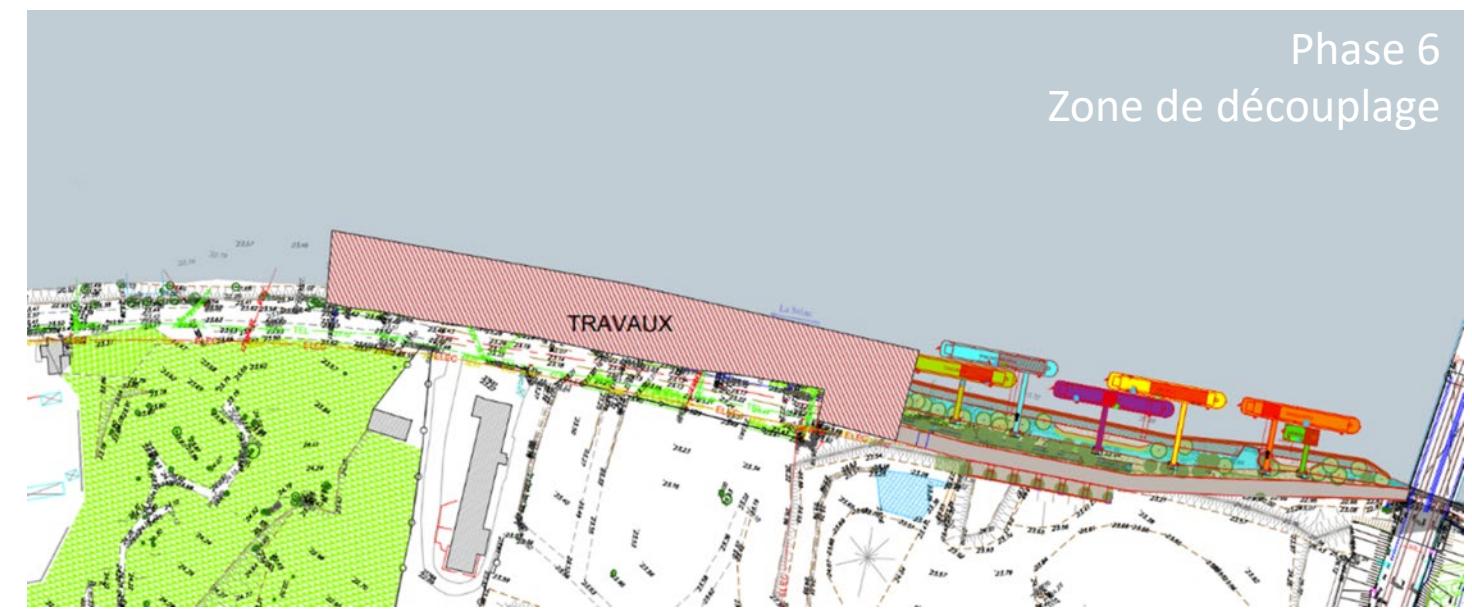
- Déplacement 2 BL
- Pose passerelles et raccordements réseaux



Phase 5 Déplacements BL



Phase 6 Zone de découplage



Phase 6

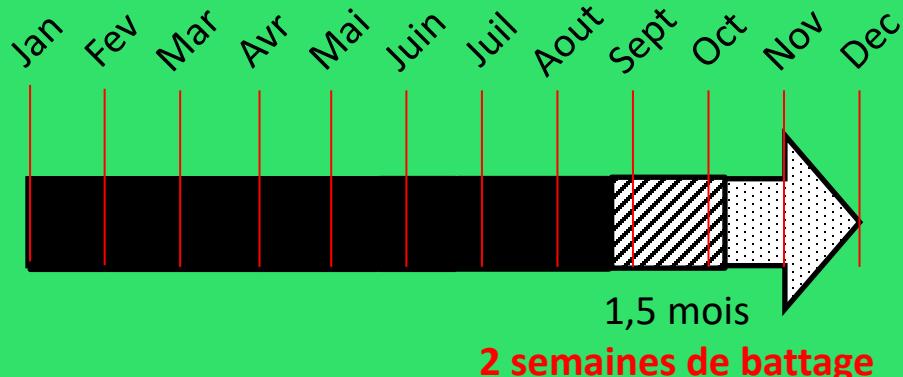
- Battage de 5 ducs d'albe
- Enrochements en berges

Phase 7

- Talutage et plantation des berges

Phase 8

- Repli et DOE



40

Phase 7 Renaturation des berges



LA MAÎTRISE DES IMPACTS DES TRAVAUX

Un projet certifié et un suivi annuel

→ Certification pour « Crédit de Plateforme portuaire »



Une charte de chantier vert

- Limiter le bruit
- Réduire les émissions dans l'air
- Protéger le milieu environnant
- Éviter le gaspillage des ressources
- Gérer efficacement les déchets
- Donner une image positive et visible du chantier
- Informer en continu

PRESCRIPTIONS DE
L'ARRÊTÉ
PRÉFECTORAL
AUTORISANT LES
TRAVAUX

→ Battage :

- Horaires autorisés :
 - 09h00 – 12h00
 - 13h00 – 16h00
- Mise en place de mesures d'atténuation
- Information du public un mois avant les opérations

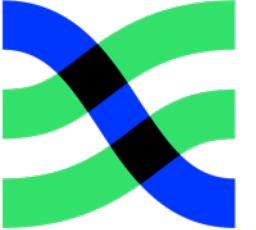
MESURES POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES MARCHÉS

Objectif pour l'appel d'offre marché travaux phase 1	Mise en œuvre dans les offres
Inciter les entreprises de travaux à tenir compte de mesures environnementales	Création d'un CCEP : cahier des clauses environnementales particulières
Favoriser le transport fluvial (déblais, matériaux etc...)	Respect d'un % minimal d'évacuation par transport alternatif à la route du tonnage total de déblais et sédiments → Pénalisable
Réduire les émissions de gaz à effet de serre	Paragraphe spécifique dans le mémoire technique Bilan carbone dès l'offre avec suivi tout au long des travaux puis mécanisme de prime / pénalités en fin de chantier
Favoriser la valorisation des déblais	Respect d'un % minimal de valorisation des terres → Pénalisable

- Ci-contre : poste de découplage mis à disposition au titulaire du marché de travaux phase 1 pour permettre le chargement / déchargement de matériaux par barge
 - Clauses RSE plus classiques des marchés



PSMO : ÉCHANGE N°1

**HAROPA
PORT**
Le Havre
Rouen
Paris



30 mn

IPC : MODALITÉS & FEUILLE DE ROUTE



ÉCHANGES PRÉPARATOIRES : CONSTAT & HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

Ce que nous avons entendu du territoire

Etude de contexte menée à l'été 2023

- **Un port connu et reconnu** : atout fort du projet
- **Une attente importante d'information**
- **Des sujets particulièrement attendus** : les trafics PL, et la vocation économique
- **Des inquiétudes exprimées** concernant les nuisances

2023/2024

Temps 1 : RENOUER ET INFORMER

- Mise en place de **L'INSTANCE PERMANENTE DE CONCERTATION (IPC)** : (*ancien Comité de suivi Partenarial*)

Modalités et fréquences à concerter

PISTES DE TRAVAIL

- Une visite du site PSMO grand public
- Des ateliers Thématiques
- Un atelier de travail tous publics
- Un atelier jeunes
- Une réunion publique
- Des « infomobiles »
- La participation à des évènements locaux

2025

Temps 2 : INFORMATION CHANTIER

PISTES DE TRAVAIL

- Expositions projet/chantier
- Visites, réunions chantier
- Ancrage et visibilité locale

MODALITÉS DE L'INSTANCE PERMANENTE DE CONCERTATION

OBJET

?

- **C'est un lieu d'information et d'échanges** sur l'avancement des travaux et les remontées du territoire.
- **C'est un lieu de travail**, sur la base de thématiques à co-définir.
- **C'est une instance de suivi**. L'IPC suit avec HAROPA PORT la mise en œuvre du port :
 - les travaux et l'exploitation de PSMO notamment en termes d'effets sur le territoire (air, eau, biodiversité, bruit, poussière, odeurs, trafic ...) ;
 - la conduite de l'information du public et du dialogue avec celui-ci. Les IPC s'intercaleront avec les actions grand public.

NOM DE L'INSTANCE

- Instance Permanente de Concertation ?
- Instance Permanente de Dialogue ?
- Instance Permanente de Suivi ?

MODALITÉS DE L'INSTANCE PERMANENTE DE CONCERTATION

ORDRE DU JOUR TYPE

→ Un ordre du jour concerté en amont. HAROPA PORT propose un ordre du jour qui peut être complété d'un IPC à l'autre.

- Actualité du port : investissement et événementiels
- Actualité riverains : remontées d'informations, signalements, événementiels
- Avancement des travaux : nature, calendrier, impacts
- Point information travaux : réflexion sur les dispositifs à mettre en œuvre
- Focus thématiques (si thème à approfondir : possibilité d'organiser un ou des ateliers)
- Possibilité de faire appel à des invités extérieurs et/ ou des membres de l'IPC pour une prise de parole particulière



THÉMATIQUES DE TRAVAIL

L'IPC peut être concertée sur des projets structurants : chartes, urbanisme transitoire, valorisation du site et de sa mémoire (ex : une exposition, un film, etc.), la communication, les actions d'échanges ...

MODALITÉS DE L'INSTANCE PERMANENTE DE CONCERTATION

ORGANISATION

- **Lieu de réunion principal** : Agence Seine-Aval (en petit comité) ou dans les 3 villes en alternance (IPC au complet)
- **Géométrie souple de réunion**
- **Fréquence de réunion** : 4 par an pour commencer. A revoir à l'issue de la première année
- **Pilotage** : HAROPA PORT par le biais de la direction du projet PSMO.
- **Animation** : État d'Esprit Stratis (Conseil Information-Concertation)
- **Compte-rendu** : possibilité de faire des remarques par les participants



OUTILS INTERNES

Une adresse mail d'échange et de partage (ascendant et descendant) : **XXX**

Un groupe WhatsApp

IPC :
ÉCHANGE N°2



45 mn

CONTENUS DE L'INSTANCE PERMANENTE DE CONCERTATION

FEUILLE DE ROUTE

→ Votre avis ?

- Qu'attendez-vous en priorité de cet espace de dialogue ?
- Comment informer le plus grand nombre : moyens, outils, actions...?
- Les publics prioritaires ?
- Quelles informations attendues en priorité ?
- Quelles thématiques à approfondir ?
- L'agenda prioritaire?
- ...

→ Calendrier et date du prochain IPC : 1er trimestre 2024 ?

CONCLUSION

Le travail type « récurrent » commencera à la deuxième réunion de l'IPC selon les décisions de ce soir.

CONCLUSION



Prise de parole « libre »



Marc HONORÉ,
Maire d'Achères



Eliette de LAMARTINIE,
directrice de l'aménagement

**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION**

**ACHÈRES, Espace Boris Vian
HAROPA PORT | Paris
21/12/2023**

